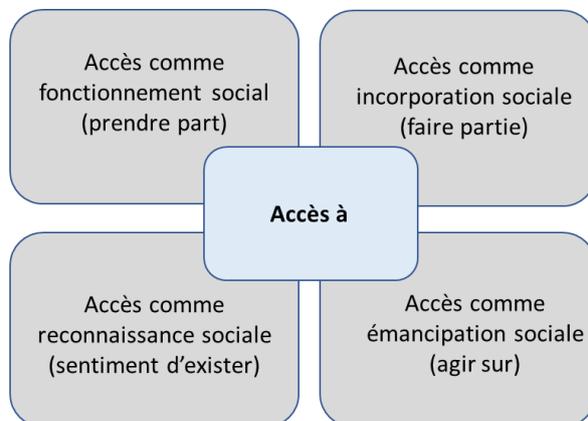


Extraits de : Ebersold, S. (2021). L'accessibilité face à sa grammaire. In S. Ebersold (dir.), *L'accessibilité ou la réinvention de l'école* (pp. 225-249). Londres : ISTE éditions.

## ACCES (à)

« La notion d'accès désigne le fait d'accéder à un lieu, à une connaissance, à une information, aux apprentissages, etc., et, corrélativement, le fait d'apparaître et de circuler dans des lieux publics, de prendre part à des échanges sociaux. » (Ebersold, 2021, p. 226)

## Les déterminants de l'accès (Ebersold, 2021, p. 228)



## ACCESSIBILITE (de)

« L'accessible désigne le degré de réceptivité de la société et plus particulièrement du système scolaire à la diversité. Lexicalement, il est introduit par une préposition (*de*) indiquant le lieu ou encore la chose accessible ». [...] « Il désigne la concrétisation des potentialités individuelles permise par l'absence de discordance entre les capacités, les besoins et les souhaits individuels d'une part, et les composantes physiques, organisationnelles et culturelles de l'environnement d'autre part (Brunet et al. 1995; DIPH 2006) ». (Ebersold, 2021, p. 231)

## ACCESSIBILISATION

« Si l'accès à suppose l'accessibilité de, celle-ci repose sur l'accessibilisation par la création des conditions nécessaires à l'opérationnalisation des principes revendiqués par l'impératif d'accessibilité. » (Ebersold, 2021, p. 237).